

L'intégration des populations immigrées dans le système scolaire en occitan aranais

Le Val d'Aran est un territoire situé dans la communauté autonome de Catalogne dans l'État espagnol, sur le versant nord des Pyrénées, en bordure de la France et de l'Aragon. Il a une population d'environ 10.000 personnes, dont la moitié vivent dans la capitale Vielha. Sur les 10.000 habitants, il y a plus de 2000 de nationalité étrangère.

Sur le territoire, il y a trois langues officielles, la variété aranaise de l'occitan, le catalan et le castillan. Dans la partie qui touche la frontière avec la France, le français est très présent dans la vie des citoyens.

Le territoire se compose de trente-trois villages de montagne regroupés dans neuf municipalités.

L'autonomie institutionnelle du Val d'Aran passe par le Conseil Général d'Aran. Cette autonomie récupérée dernièrement en 1990 a une origine médiévale et existe avec intermittence depuis le moyen âge, bien que inexiste depuis les 150 dernières années. Le Conseil Général d'Aran élu au suffrage direct au travers de ses propres circonscriptions, est composé de 13 Conseillers qui à leur tour élisent le président de l'institution appelée Syndic. Le Conseil Général d'Aran se voit transféré des compétences en matière de santé, de services sociaux, de tourisme, de protection du patrimoine historique, de culture, de protection de la nature et des montagnes, des jeunes, des loisirs, des sports, de l'environnement, de l'hygiène, du transport public, de l'artisanat... et bien sûr des compétences en matière d'éducation, bien que la majorité des compétences dans ce domaine appartient à la Généralité de Catalogne. La première et plus complète compétence est celle de la langue occitane, qu'il doit garder et protéger.

Habité depuis la préhistoire, comme les autres vallées pyrénéennes le Val d'Aran a été un territoire de discussion constant entre les seigneurs du nord et du sud, et a appartenu aux uns et aux autres. La loi 16/1990 sur les dispositions spéciales pour le Val d'Aran a rétabli la structure administrative traditionnelle superposée à la structure municipale. Cette loi a été remplacée par la loi 1/2015 concernant le régime spécial d'Aran qui met à jour sa reconnaissance, ses compétences et son régime administratif.

La langue du Val d'Aran, variante aranaise de la langue occitane, bénéficie d'une protection importante. Après la dictature de Franco l'organisation politique de l'État espagnol énonçait dans la Constitution la

protection des communautés autonomes et des langues que vous appelez Régionales en France, nommées « propres », en Catalogne, dans le sens de « propriété ». Au moment de la détermination du statut d'autonomie de la Catalogne, à la fin des années 70, nous avons compris que l'Aranés, variante de la langue occitane, devait être protégée. Un processus d'enseignement a commencé dans les écoles d'Aran initialement composée d'une heure par semaine d'enseignement facultatif au début des années 80. De plus, à ce moment, des règles d'écriture pour l'aranais ont été créées. Ces règles, commandées par la Généralité de Catalogne, ont été élaborées par un comité d'experts. Les règles étaient fondées sur la Gramatica d'Alibert adaptés à la forme spécifique de l'aranais. Ces principes d'écriture sont en accord avec les normes les plus répandues de l'enseignement de l'occitan en France. Ils sont compatibles avec les règles les plus employés par les écoles en France, dans l'enseignement public, dans les Calendrettes, dans les universités.

Le temps hebdomadaire d'apprentissage facultatif de l'aranais a augmenté progressivement, suivant le modèle du catalan jusqu'au début des années 90 durant lesquelles nous avons commencé « l'immersion linguistique » avec un minimum d'enseignement de deux heures de classe dans tous les cours d'enseignement obligatoire.

La Loi de 1990 qui a rétabli l'autonomie gouvernementale du Val d'Aran, a déclaré l'aranais comme langue officielle dans le Val d'Aran avec le catalan et le castillan. Ce fut la première fois dans l'histoire que l'occitan devint langue officielle. Cette déclaration a renforcé considérablement l'action de l'école dans l'enseignement des langues.

L'activité de développement parallèle du Conseil General d'Aran a renforcé la présence sociale de l'aranais avec la création de cours pour adultes. Dans le même temps, le Conseil Général a commencé le développement au fil des ans de manuels scolaires en aranais, qui furent au début de l'année 2000 distribués gratuitement parmi les élèves.

Un accord entre la Généralité de la Catalogne et le Conseil Général d'Aran mit en place l'obligation de connaître l'aranais pour exercer comme professeur dans le Val d'Aran. Cette connaissance de la langue est certifié par le Conseil Général d'Aran qui dispense lui-même des cours. Avec cela, « nous avons fait » en sorte que la connaissance de la langue chez les enseignants soit réelle et permette que la première communication à l'école se fasse en aranais et que la langue véhiculaire, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, soit l'occitan dans sa variante l'aranais.

En 2006 a été mis en place un nouveau statut d'autonomie de la

Catalogne, qui nous a apporté une contribution extraordinaire : l'occitan a été déclaré langue officielle dans toute la Catalogne. Ainsi la Catalogne a trois langues officielles, bien évidemment, de façon asymétrique où chaque langue a ses droits et ses devoirs. La détermination de l'officialité de l'occitan s'est concrétisée en 2010 avec l'approbation de la loi de l'occitan. En 2014, l'Académie aranaise de la langue occitane a été créée en Catalogne, avec le même statut juridique que possède l'Institut d'études catalanes, l'Académie de la langue espagnole ou l'Academie française. Tout cela renforce le rôle central de l'aranais dans le Val d'Aran et au-delà, mais surtout dans son propre territoire

Dans le Val d'Aran on trouve un enseignement qui s'adresse à tous les stades d'éducation. De l'enfant en premier et deuxième cycles primaire, à l'enseignement secondaire, mais il y a aussi des centres de formation professionnelle pour adultes et des centres spécialisé dans le sports.

Il y a trois écoles maternelles du premier cycle (zéro à trois ans), sept écoles maternelles et primaires (quatre à douze ans), une école secondaire à Vielha et deux centres de formation professionnelle. Il y a aussi un centre scolaire d'éducation sportive spécialisée.

Les quinze dernières années, la présence de personnes d'origine étrangère dans le Val d'Aran a augmenté considérablement, de plus de vingt pour cent de la population. Fondamentalement la population provient de trois sources: Maghreb islamique, Amérique du Sud et Roumanie.

Ce même pourcentage se retrouve dans les écoles primaires ainsi que dans celles de l'enseignement secondaire de premier cycle à Vielha. La répartition de ces populations est très inégale selon les centres éducatifs allant d'un enfant immigré par école à des situations telles que l'école Alejandro Casona de Les où il y en a plus de 30 pour cent (2011-2012 était de 47%).

Si l'on considère également les enfants arrivant de l'immigration interne, de communautés comme la Galice, l'Andalousie et la Catalogne, on estime que la plupart des enfants qui fréquentent l'école aranèse ne sont pas nés dans le Val d'Aran. Malgré cela, la première fois qu'ils apprennent à lire et à écrire ils le font en occitan. Ceux qui en ont besoin reçoivent des cours d'occitan complémentaire en plus dans leur propre centre éducatif.

Concernant la langue parlée à la maison, nous constatons que la plupart des enfants (35%) parlent seulement le castillan, ce qui en fait la langue la plus parlée à la maison. Le pourcentage de foyers où on parle seulement catalan est de 6% et, malheureusement, les familles dans lesquelles se

parle seulement l'aranais ne parvient pas à 11%, principalement en raison des mariages. La situation la plus courante dans les familles révèle que sont parlées deux langues différentes ou plus. Le pourcentage de ceux qui parlent aranais en plus d'une autre langue dans leur famille est de 22%. Le pourcentage de ménages utilisant seulement le castillan ou le castillan avec une autre langue unique est de 57%. Donc, la partie occitane est en désavantage si l'on considère l'état des langues utilisées dans les familles.

Toutefois, suivant le modèle catalan, l'occitan est la première langue de l'école, la langue de communication, la langue de la cohésion sociale. L'aranais est présent dans les médias; sur « Catalunya Radio » il y a une émission de une heure par jour avec rediffusion ainsi que les informations matinales pendant une demi-heure. En ce qui concerne la télévision, on peut entendre la langue une demi-heure par jour en Catalogne, dans les programmes de TV de Catalunya, propriété de la Généralité, mais aussi sur une chaîne privée de Télévision provinciale où est diffusé une magazine de une heure par jour. Il existe également d'autres programmes hebdomadaires sur la télévision Barcelonaise. Au niveau de la presse écrite il est possible de trouver quelques articles périodiques. En plus de tout cela, la langue occitane détient une protection institutionnelle puisque elle est la première langue de l'administration du Conselh Generau d'Aran. L'occitan est présent dans la signalisation publique et dans la vie publique en général ... bien que son utilisation régulière diminue en raison de la pression du castillan. Malgré la promotion linguistique de l'aranais, même si elle est la première langue de l'école, en que elle jouit d'une protection juridique remarquable, même si elle a une présence importante dans les médias et dans la vie publique, l'aranais perd du terrain dans son usage particulier au profit du castillan qui le déplace.

Nous sommes confrontés à une protection linguistique particulière. Nous essayons d'expliquer que la langue du territoire est un facteur de cohésion dans une situation sociale avec une immigration numérique importante. Dans l'école du Val d'Aran, l'aranais a une présence significative qui est bien spécifié dans les projets linguistiques de chaque centre éducatif. Les premiers cours de l'enseignement obligatoire sont enseignés essentiellement en aranais, c'est à dire que lorsque les enfants commencent leur alphabétisation ils le font en aranais. Tout au long de la scolarité l'aranais est présent dans des divers sujets, les élèves ont des manuels en aranais (offert gratuitement par le Conseil Général d'Aran). Les professeurs dans les cours supérieurs sont répartis en fonction du projet linguistique du centre. Il est possible de trouver des cours de

mathématiques ou d'autres disciplines, où l'enseignant utilise l'aranais comme langue d'expression et de communication. Cela ne pose évidemment aucun problème pour les enfants qui ont fait toute leur scolarité dans le Val d'Aran et qui ont appris la langue du territoire. Concernant les nouveaux arrivants, ils peuvent suivre des plans spécifiques pour assurer leur compréhension de la langue.

Le ministère de l'Éducation de la Généralité (Département d'Enseignement) a commencé l'introduction de programmes d'immersion linguistique dans les écoles de Catalogne durant l'année scolaire 1983-1984, dans les territoires où la langue était à majorité le castillan. Les programmes d'immersion linguistique signifiaient que la langue catalane était intégrée dans la vie sociale de la communauté éducative, ainsi que dans le traitement des contenus scolaires. Il s'agissait de passer le catalan comme première langue de l'école. Il y avait nécessairement besoin de la participation et de la collaboration des familles, et en particulier il fallait la prise de conscience et la volonté du personnel employé. Les stratégies utilisées prenaient leur inspiration des expériences appliquées au Québec pour la récupération de la langue française face à l'anglais dominant. Les théories de Fishman, Cummins et Lambert étaient à la base des justifications procédurales. Ces principes ont été adaptés à l'école aranaise au début des années 90. Il s'agissait d'apprendre la langue occitane par immersion. Cette adaptation a été assisté, aussi, de la complicité des parents et des enseignants qui était majoritairement volontaires car conscients des enjeux.

Lorsque que le processus d'immigration s'intensifia, la Généralité lança un plan d'action pour la langue et la cohésion sociale. Durant l'exercice 2004-2005 la Généralité a mis en place de classes scolaires spécifiques pour l'accueil des immigrants. La relation avec l'environnement social fut renforcée. Les espaces scolaires ouverts et des programmes d'enseignement dynamique furent mis en place, en communication constante avec l'environnement social pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants.

La croissance démographique remarquable qui était commune à toute la Catalogne, créa de nouveaux besoins et la Généralité dû agir dans tous les domaines sociaux. Le plan d'action portait sur trois champs d'action spécifique : la classe spécifique pour l'accueil des immigrants, le centre éducatif et de l'environnement de l'élève.

- La classe spécifique pour l'accueil des immigrants, était le premier espace où l'on traitait les questions relatives à la vie privée, qui devait pourvoir

aux besoins de base, et devait conduire les besoins scolaires, et devait aussi, traiter du bien être émotionnel de l'élève.

- Le centre éducatif devait devenir un espace plus grand, qui devait maintenir une attitude cohérente et des positions en relation avec le développement du Plan. La nécessité de mettre en place ce Plan mit à pied d'œuvre tous les enseignants, mais aussi les étudiants, les parents et la communauté scolaire.

- Le travail sur l'environnement de l'élève était d'une grande difficulté. Il fallait donner aux élèves un espace social accueillant, alors qu'il était destiné à montrer qu'ils étaient dans un espace d'intégration avec lequel ils devaient interagir. Il fallait coordonner les actions avec toutes les entités les plus proches, de toutes sortes, institutionnelle, administrative, de divertissement...

Nous savions dès le début que une bonne mise en œuvre de départ permettait de créer de bonnes perspectives d'avenir, donc un bon accueil était essentiel. Les classes d'accueil travaillaient sur un *Plan de langue et de cohésion sociale*, appelé LIC, qui a eu comme objectif de répondre aux nouveaux défis posés par la croissance rapide de l'immigration.

Les spécialistes de l'enseignement étaient les premiers acteurs et devaient avoir une formation appropriée. Des plans de formation, à la fois linguistique et pédagogique ont été mis en place. La formation des enseignants envisageait d'adapter leurs programmes aux besoins ; des cours d'immersion linguistique furent donnés à ceux qui ne possédaient pas une connaissance suffisante de la langue. D'autres cours insistaient davantage sur les questions didactiques pour apprendre à éduquer les enfants en fonction de leur origine, parce qu'il était considéré que la transmission ne devait pas être identique pour un enfant d'origine sud-américaine, maghrébine ou roumaine. Le processus d'intégration avait des caractéristiques différentes. Les enseignants ont appris à donner de bons arguments pour justifier le choix de favoriser l'enseignement en catalan. Pour l'occitan il fallait seulement adapter ce modèle .

Cette formation appropriée destinée à mettre en place ce plan d'accueil contribuaient à l'enthousiasme des professeurs. Les aspects inhérents à chaque niveau, à chaque âge, sont connus et pris en compte encore par les professeurs. Ils savent que ce n'est pas la même relation avec un enfant de 6 ans, ou avec un adolescent et que la transmission des règles de notre société doit être faite différemment selon leur niveau. Il y a beaucoup de

facteurs qu'ils doivent envisager, autant que n'en a l'être humain et qui peuvent être évalués en toute situation.

L'accueil et l'entrée dans une nouvelle société devrait prendre en compte tous ces facteurs pour le succès de l'intégration. Il y avait un travail de communication spécial avec les parents des nouveaux arrivants afin de leur expliquer qu'il est bon d'apprendre aussi la langue du territoire pour aider à l'intégration de leurs enfants et une plus grande facilité de relation avec l' administration, avec l'école, avec l'hôpital ou tout simplement avec les voisins qui apprécieront l'effort d'intégration et de réagir positivement.

Nous devons travailler sur tous les aspects de la langue. L'enfant apprend à parler et en même temps il apprend à comprendre. Il faut travailler la langue écrite conjointement à la langue parlée, mais il faut aussi agir sur la motivation à apprendre en parallèle.
Les centres éducatifs élaborent leur propre projet de langue qui peut avoir certaines différences de l'un à l'autre, mais doivent maintenir les axes principaux identiques. Directement lié au Projet linguistique nous devons développer le Projet d'accueil, où les stratégies et les processus sont décrits. Ces projets doivent continuellement s'adapter. Il y a un responsable pour chaque centre qui traite du suivi des projets et doit avoir la persévérance de suivre afin que les étudiants puissent se joindre (à ?) dans les plus brefs délais.

A titre d'exemple nous allons voir comment est décrit l'objectif global de l'Espace d'accueil de l'Institut d'Aran (Licee d'Aran) pour l'exercice 2012-2013: «À la fin du niveau initial de l'accueil l'apprenant doit être capable de comprendre et d'utiliser oralement et par écrit les expressions plus fréquentes et les phrases destinées à satisfaire les besoins de base dans les zones de communication et sur des sujets très proches des élèves".

L'intégration est réalisée grâce à l'amélioration de la langue propre comme la langue de cohésion et d'expression, en paroles et en actes, un respect constant pour toutes les langues et les cultures. Nous devons donner une valeur à la langue de l'étudiant, sa première langue, sa langue maternelle ... et à travers cette valorisation entrer dans la langue du territoire avec la vitesse et l'engagement maximal. Là, est fondée un processus de socialisation qui considère tous de manière égale.

La vie scolaire devrait être assouplie en fonction du nouveau venu, avec le moins d'effets sur les autres élèves. L'apprentissage doit être adapté aux besoins de l'élève, avec la promotion de la langue du territoire comme langue de base en relation à l'apprentissage.

A cette fin, il bénéficie de la protection des lois. Le Parlement de Catalogne a développé les lois nécessaires pour protéger ces programmes et le gouvernement catalan a encouragé les règlements et les développements nécessaires à la mise en œuvre. A titre d'exemple, nous pouvons souligner la dernière loi de régime spécifique d'Aran, qui a été approuvé par le Parlement de la Catalogne en Janvier 2015. L'article 1 reconnaît que «Aran est une réalité nationale occitane, doté d'une identité culturelle et historique, géographique et linguistique, défendue par le peuple aranais au cours des siècles ». A l'Article 8 stipule: "l'aranais, le nom donné à la variété autochtone de l'occitan dans Aran, est la langue de ce territoire et en tant que tel:

- a) Il est la langue d'usage normal et préférentiel des administrations publiques à Aran.
- c) Il est la langue normalement utilisée comme la langue et l'apprentissage dans les écoles d'Aran. "

Protégé par diverses lois, les gouvernements de la Generalitat et le Conselh Generau d'Aran, ont stimulé le développement de matériel éducatif adapté, comme par exemple dans le cas du Conseil Général d'Aran qui produit lui même des manuels scolaires et les met gratuitement à la disposition des étudiants. Il s'agit de manuels dans la langue du territoire, en occitan, et d'autres matériaux éducatifs qui sont spécifiques pour l'accueil des enfants d'autres cultures. L'école orchestre le processus des rencontres avec les familles, les diverses activités, le suivi individuel, le soutien dans les matières qui montrent le plus de difficulté, la promotion de comission de travail internes, par exemple concernant le respect à la diversité.

Il y a un effort de travail très généreux par les professionnels, il s'agit d'un axe de l'éducation dans notre pays, mais néanmoins nous ne sommes pas convaincus que l'occitan se retrouve avec priorité dans les actions et les motivations de nos étudiants.

Les programmes d'accueil amènent l'enfant à dépasser les premières difficultés, pour qu'il ait la base de leur intégration, pour qu'il puisse accéder à un domaine plus compétent de la langue, mais nous devons déplorer malheureusement que sa volonté n'est pas d'approfondir et d'établir une plus grande intégration.

Ils apprennent que le lieu où ils se trouvent a une langue et une culture différente, qui n'est ni le catalan ni le castillan, ils apprennent qu'il y a un effort pour promouvoir le respect interculturel, ils savent que l'école respecte leur origine et leurs racines et leur offre les outils nécessaires

pour accéder à un plan d'égalité avec les autres citoyens. Mais la pression de leurs cultures d'origine, la présence massive du castillan dans la société produit un résultat qui n'est pas tout à fait celui que l'on voulait.

L'intégration n'est pas toujours atteinte avec l'intensité recherchée.

Il est clair que nous souhaiterions des résultats plus efficaces et immédiats. Cependant nous pensons que le travail est en marche dans le bon sens, et que nous devons nous projeter vers un avenir plus lointain. Nous pensons que nous devrions continuer à travailler à trois niveaux différents:

1. L'immédiat, la salle de classe d'accueil pour renforcer le travail de la classe ordinaire

2. L'intermédiaire, le centre éducatif doit être accueillant et permettre respect des différences, y compris la culture d'origine de chacun. Nous considérons que le centre éducatif doit travailler à trois niveaux, pour les étudiants, les enseignants et les familles. Le contact permanent avec les familles facilitera l'intégration.

3. Le plus lointain, socialement, qui considère l'école comme une institution de transformation sociale. L'environnement social est probablement le secteur où le travail est le plus compliqué. En effet, cette mission qui est aussi celle de l'école de permettre l'intégration dans la société n'est pas simple, et les résultats ne sont pas toujours ceux souhaités. Un travail transversal des institutions collaboratrices et divers organismes publics est nécessaire.

L'intégration sociale passe premièrement par l'intégration linguistique. Nous devons continuer à travailler!